



## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE SAINT-LÉGER-DE-LINIÈRESEXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°2023-2-09

Séance du 15 mars 2023

Le quinze mars deux mille vingt-trois, à vingt heures et trente minutes, s'est réuni à la mairie principale de Saint-Léger-de-Linières, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, sous la présidence de Monsieur Franck POQUIN, Maire et Président.

**Présents :** Franck POQUIN ; Amandine HUMEAU ; Marielle BARRÉ ; Nathalie BENAITEAU ; Catherine LEFEBVRE ; Serge MEDINA ; Lydie NORMAND ; Pascale PATEAU ; Laurence BESSONNEAU ; Benoît BOURGUILLEAU ; Laurence DUPUIS ;

**Représentés ayant donné pouvoir :** Pierre BEAUDOUIN, pouvoir donné à Amandine HUMEAU ; Isabelle LE GALL, pouvoir donné à Pascale PATEAU ; Marie-Noëlle LEGENTIL, pouvoir donné à Lydie NORMAND ;

**Absents excusés :** Marie-Annick GASCOIN ; François GUYARD ; Nicole MOREAU ;

**Secrétaire de séance :** Pascale PATEAU

Date de la convocation : 8 mars 2023	Nombre de membres en exercice : 17
Présents : 11	Votants : 14

**DÉLIBÉRATION N°2023-2-09 – BUDGET PRIMITIF 2023**

Rapporteur : Franck POQUIN, Maire

**EXPOSÉ**

Le document complet a été présenté en séance.

Les propositions globales sont les suivantes :

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Dépenses</b>	11 397,62 €
	<b>Recettes</b>	11 397,62 €
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Dépenses</b>	1 747,62 €
	<b>Recettes</b>	1 747,62 €
	<b>DÉPENSES TOTALES</b>	13 145,24 €
	<b>RECETTES TOTALES</b>	13 145,24 €

**DÉLIBÉRÉ**

Le Conseil d'administration approuve le budget 2023

La secrétaire de séance,



Le Président,  
Franck POQUIN